

TABLEAU HONORAIRES

Montant en CHF	Suisse	Europe	Autres pays
De 500.- à 1'000.-	13%	15%	17%
De 1'000.- à 5'000.-	12%	14%	16%
De 5'000.- à 10'000.-	11%	13%	15%
De 10'000.- à 20'000.-	10%	12%	14%
De 20'000.- à 40'000.-	9%	11%	13%
De 40'000.- à 60'000.-	8%	10%	12%
De 60'000.- à 80'000.-	7%	9%	11%
De 80'000.- à 120'000.-	6.5%	8%	9%
De 120'000.- à 240'000.-	6%	7%	8%
De 240'000.- à 480'000.-	5.5%	6.5%	7%
De 480'000.- à 960'000.-	4.5%	5.5%	6.5%

Les pourcentages indiqués s'appliquent exclusivement sur les sommes effectivement recouvrées.

Ils sont susceptibles d'être augmentés ou réduits de 2 points (2%) suivant les démarches entreprises et en fonction de la nécessité d'engager ou non une procédure d'exécution forcée.

En cas de procédure judiciaire, les frais de la procédure sont avancés par le créancier. Il n'est pas prélevé d'honoraires si le recouvrement reste infructueux. Dans un tel cas, seuls les débours exposés sont facturés.